

comité est particulièrement redevable aux représentants du ministère de la Justice de leur collaboration et à Mme Susan Hubbell Nycum, du cabinet juridique californien *Gaston, Snow and Ely Bartlett*, d'avoir eu l'amabilité de nous faire part de ses constatations sur l'expérience américaine. Le Sous-comité tient également à remercier le greffier du Sous-comité, M. Pierre de Champlain, et Mme Monique Hébert, du Service de recherches de la Bibliothèque du Parlement, pour leur aide pendant les travaux et la préparation du rapport.

*La présidente,*  
Céline Hervieux-Payette